

COMMENTAIRE DE DOCUMENTS GÉOGRAPHIQUES

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Karine Bennafla et Claude Kergomard

Durée de préparation : 1 heure.

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20mn d'exposé et 10mn de questions.

Types de sujets donnés : cartes topographiques et (éventuellement) documents annexes.

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un seul sujet.

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun.

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : atlas scolaire.

Le jury a entendu cette année neuf candidats admissibles qui ont choisi l'épreuve orale du commentaire de documents géographiques, soit un nombre comparable à ceux des années 2004 (8) et 2005 (11). Comme les années précédentes, l'épreuve orale a porté sur des cartes à grande échelle, complétées souvent par un ou deux documents annexes (photographies, croquis, article de journal, statistiques démographiques). L'objectif est, en complément de l'épreuve écrite qui propose généralement des sujets vastes et ouverts, de détecter des futurs géographes capables d'associer l'analyse de faits concrets à la réflexion conceptuelle sur les espaces. La moyenne des notes s'est établie à 12,44 et résulte d'une répartition en deux groupes : 5 exposés satisfaisants ou très satisfaisants ont obtenu des notes comprises entre 14 et 17/20, les autres aboutissant à des notes moyennes (de 08 à 10/20). Quatre des candidats ayant choisi l'option ont été reçus (tous les quatre ayant obtenu une note égale ou supérieure à 14/20 au commentaire de documents géographiques), ce qui témoigne de l'intérêt de l'épreuve orale de géographie pour des candidats bien préparés.

De nouveau, le jury a privilégié comme document de base la carte IGN au 1/25 000, soit dans son édition régulière (série bleue), soit dans sa version touristique (TOP 25). Les candidats ont parfaitement compris que le choix de l'édition TOP 25 n'implique pas obligatoirement une focalisation sur les paysages ou les faits liés aux loisirs ou au tourisme. Le jury a constaté avec satisfaction que les candidats sont bien préparés à l'exercice et maîtrisent la lecture de la carte et le vocabulaire de base pour l'analyse de la topographie, du paysage rural ou du tissu urbain ; les meilleurs exposés ont aussi bien porté sur des paysages urbains (Evry-Melun) que sur des paysages naturels pour lesquels l'acquisition de notions de géographie physique était essentielle (Chaîne des Puys). Dans l'ensemble, les candidats savent respecter leur temps de parole et construire une présentation selon un plan ordonné et équilibré.

Les cartes au 1/25 000 sont toujours très riches d'informations ; dans un exposé de 20mn, préparé en seulement une heure, une lecture trop analytique de la carte laissant place à des descriptions topographiques trop précises ou à des listes de toponymes, s'effectue souvent au détriment de la mise en valeur des faits essentiels. D'un bon candidat, le jury attend donc qu'il sache sélectionner deux ou trois thèmes importants de la carte ou, mieux encore, définir une problématique géographique servant de fil directeur à l'exposé et au plan. Pour la plupart des sujets proposés, les documents associés à la carte sont destinés à orienter le candidat vers un aspect susceptible de constituer une problématique ; ces documents annexes doivent toujours être cités et exploités, même rapidement, au cours de l'exposé. Ainsi, le schéma des villes nouvelles en région parisienne et l'article de presse sur Evry invitaient le candidat à organiser son propos autour du thème des villes nouvelles sur la carte d'Evry-Melun. Sur celle de Nuits-Saint-Georges, une coupe géologique sur la localisation des terroirs de grands crus et un article

du journal « Le Monde » sur la construction de l'image des Bourgognes par la confrérie des Tastevins devaient conduire à une réflexion sur les rôles respectifs de la nature et de l'homme dans l'identification des grands vins.

Les candidats ne doivent pas oublier de décrire concrètement les paysages : il est dommage de devoir attendre les questions pour entendre le candidat rappeler que la forêt vosgienne est principalement constituée de conifères. Le jour de l'épreuve, les étudiants ont à leur disposition un atlas ; son utilisation doit permettre non seulement de situer la carte étudiée, mais aussi d'en préciser quelques aspects majeurs : l'atlas devait permettre de voir que la carte de Saint-Dié couvre pour l'essentiel les Vosges gréseuses, ou que la Côte d'Or est un escarpement de faille (lié à l'effondrement du fossé de la Saône) et non une cuesta.

Les questions du jury sont destinées à éclaircir tel ou tel point de l'exposé, mais aussi à évaluer la culture du candidat au-delà des faits repérables sur la carte. Par exemple, des précisions ont été demandées en ce qui concerne la période d'apparition de l'aéronautique à Toulouse (carte de Toulouse), le rôle de l'Union Européenne dans le commerce de la banane antillaise (carte de Fort-de-France), ou encore les principes d'aménagement de la côte languedocienne (le candidat évoquant un « mur de béton »). A propos de la carte de Pont-Audemer/Tancarville, le jury s'est étonné que l'étudiant n'ait pas spontanément mis en relation le complexe de raffineries et d'industries pétrochimiques de Notre-Dame de Gravenchon, au centre de la feuille, avec la question au programme de l'écrit sur les hydrocarbures ; aussi a-t-il été logiquement amené à s'enquérir des connaissances du candidat sur ce sujet.

Rappelons que la nature même de l'exercice, qui impose l'affichage au tableau de la carte à étudier, nécessite de la part des candidats une préparation minimale à la communication en public : s'adresser directement au jury avec un ton convaincu et vivant, sans négliger de montrer les faits importants sur la carte, utiliser éventuellement le tableau pour un croquis rapide, est généralement la marque des meilleurs exposés.

Liste des sujets (cartes au 1/25 000) : Aigues-Mortes/La Grande Motte, Fort-de-France, Pont-Audemer/Tancarville, Evry-Melun, Bassin d'Arcachon, Chaîne des Puys, Saint-Dié, Toulouse, Nuits-Saint-Georges.